

**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec 

CET- 001M

C. P. PL 87

Loi concernant développement,
mise en valeur Société du parc
industriel portuaire de Bécancour

Mémoire – Projet de loi 87 :

***Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur
de terrains industriels et la gouvernance de la
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour***

Présenté à la Commission de l'économie et du travail

Le 28 janvier 2025

Table des matières

Un peu d'histoire	3
Une filière batterie qui prend racine à Bécancour	4
Une organisation intégrée dans son milieu	5
Un nouveau cadre législatif pour propulser la SPIPB encore plus loin	7
Recommandations de la SPIPB	9
ANNEXES	10
Entreprises déjà en opération sur le territoire de la SPIPB	11
Présentation des cinq projets actifs reliés à la filière batterie	12
Présentation des trois projets matures (Vale, NMG, Olin)	14
Cartes du territoire	15

Un peu d'histoire

C'est au début des années 1960 que naît l'idée d'une grande industrie sidérurgique au Québec. Le gouvernement provincial mandate alors le Trust général du Canada pour faire l'acquisition de 7 650 acres de terrain à Bécancour, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

En 1968, le gouvernement du Québec achète Sidbec-Dosco, et le projet de sidérurgie à Bécancour est abandonné. Compte tenu de la banque de terrains achetés, le gouvernement du Québec prend la décision, cette même année, de créer la Société du parc industriel du Centre-du-Québec. Celle-ci a pour mandat de développer un parc industriel sur le territoire de la ville de Bécancour et de le doter des infrastructures nécessaires à l'implantation d'industries lourdes. Encore aujourd'hui, il s'agit du seul parc industriel gouvernemental au Québec.



Au cours des années suivantes, de grandes industries s'y sont implantées. À partir des années 2000, la croissance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) s'est faite de façon plutôt timide, l'accueil d'une nouvelle entreprise ne se produisant qu'à tous les quatre ou cinq ans. Quelques enjeux économiques sont également survenus au cours de ces années, tel qu'un conflit de travail important à l'Aluminerie de Bécancour, qui est venu freiner l'essor de l'économie régionale. N'empêche, les entreprises ont été en mesure de créer pendant ces années des synergies industrielles, permettant à la SPIPB de les définir comme un atout important sur son territoire.

Possédant le premier port de juridiction provinciale, la SPIPB est un exemple d'intégration et de concertation. Elle est déjà tournée vers l'avenir en matière d'optimisation de développement du territoire, tout en gardant constamment en tête l'objectif de réduire les impacts du développement sur les générations futures.

La SPIPB a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en créant et en exploitant dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire. La SPIPB souhaite également promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

Une filière batterie qui prend racine à Bécancour

Le Québec s'est doté d'une stratégie pour devenir un joueur de calibre mondial en utilisant les minéraux critiques présents dans le sous-sol de son territoire pour développer une filière batterie complète, de l'extraction minière jusqu'au recyclage, en passant par la fabrication des composants clés. Alignée avec sa mission de favoriser le développement économique du Québec, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est considérée aujourd'hui comme le pôle important de la filière batterie au Québec.

D'ailleurs, Bécancour dispose de tous les atouts pour favoriser une filière batterie structurante. Son emplacement stratégique nord-américain, son port en eau profonde et l'accès direct pour le transport des marchandises sont des éléments qui ont contribué à faire de cet emplacement le cœur de la filière batterie au Québec. Ajoutons que le Parc industriel et portuaire, avec ses 7 000 hectares, est l'un des plus grands au pays, et qu'il a été conçu pour accueillir des industries lourdes.



Non seulement Bécancour est-elle devenue l'épicentre du développement de la filière batterie, mais tout un pan important de la décarbonation du Québec et de la transition de l'économie de la province y prend racine et rayonne sur toute la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Bécancour n'a jamais autant été dans l'œil d'investisseurs internationaux. Ainsi, c'est toute une économie parallèle qui s'y développera au cours des prochaines années. D'ici 2030, ce sont 2 500 à 3 000 emplois qui pourraient y être créés.

Signe d'une croissance rapide, des travaux majeurs se sont mis en branle en 2023 le long de l'autoroute 30 pour construire les infrastructures nécessaires à l'arrivée des nouvelles usines en lien avec la filière batterie. Il s'agit de l'ingénierie et de travaux d'aménagement de terrain, du prolongement et de l'amélioration de ses voies de service, de l'extension de ses réseaux d'égout, d'aqueduc et d'eau industrielle, de l'amélioration de ses systèmes de traitement des eaux usées, de l'ajout de voies ferroviaires, ainsi que plusieurs autres travaux connexes. Ces travaux se chiffrent à environ 335 M\$.

La SPIPB a aussi franchi une autre étape majeure dans son développement en novembre dernier lors de l'annonce d'un important chantier de modernisation portuaire qui viendra augmenter significativement ses capacités, soit Horizon Bécancour. Ce projet a été appuyé par des investissements des gouvernements fédéral et provincial pour un total de 328 M\$. Ces sommes sont destinées à des aménagements portuaires, autant pour de nouvelles constructions que pour l'amélioration des infrastructures existantes, en cohérence avec les besoins et la vision de développement du Parc.

Une organisation intégrée dans son milieu

La collaboration entre la Ville de Bécancour et la SPIPB a toujours été présente puisque les deux organisations ont des intérêts communs et des responsabilités spécifiques face au développement industriel.

L'intensité des développements actuels requiert un haut niveau de collaboration et de disponibilité, que ce soit pour la réalisation de projets d'infrastructures communs, d'initiatives de maximisation des retombées économiques, de disponibilité de la main-d'œuvre, de planification du développement immobilier, d'explication aux citoyens et de bien d'autres initiatives communes. Cette collaboration est essentielle pour assurer le succès des nombreuses initiatives de développement industriel.

La SPIPB est présente à divers comités et événements régionaux, ce qui lui permet de créer des liens avec les partenaires économiques et d'entendre les enjeux ainsi que les opportunités du milieu des affaires. La SPIPB présente régulièrement une mise à jour à ses partenaires afin de mettre en lumière le déploiement de la filière batterie, pour qu'ensuite les informations puissent être relayées aux entreprises de la région. La SPIPB tisse des liens importants avec les acteurs économiques, que ce soit par l'entremise du comité des partenaires économiques (Mauricie – Centre-du-Québec) dirigé par Investissement Québec, ou en participant aux activités de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ).

La SPIPB collabore aussi activement avec la Nation W8banaki à plusieurs projets importants visant à préserver et valoriser son patrimoine culturel et environnemental. Parmi les initiatives soutenues, la SPIPB finance des inventaires archéologiques afin de documenter et de protéger les sites historiques. De plus, une entente afin de soutenir l'embauche d'une ressource, a été conclue pour favoriser l'analyse d'impact des projets sur le territoire, en collaboration avec la Nation W8banaki. La SPIPB finance également des études sur l'utilisation et l'occupation du territoire, ainsi que la recherche et la prospection de composantes valorisées par la Nation W8banaki. Enfin, des discussions sont en cours pour la création d'une aire de pratique dédiée aux Abénakis à l'intérieur du Parc industriel.

Par ailleurs, la SPIPB travaille en étroite collaboration avec divers groupes environnementaux afin de promouvoir des initiatives durables et responsables. Cette collaboration se manifeste par des projets conjoints visant, entre autres, à préserver la biodiversité et la connectivité des habitats. Citons en exemples le projet de création d'aires protégées auquel la SPIPB travaille avec l'organisme Nature Avenir, le plan directeur de l'Île Montesson, qui est élaboré avec le Comité ZIP les Deux Rives et la mise en place d'une entente de collaboration entre la Cité de l'innovation circulaire et durable, la Ville de Bécancour et la Vallée de la transition énergétique (VTÉ) pour le développement de l'économie circulaire dans la région.

La SPIPB fait des relations citoyennes une véritable priorité pour s'assurer que le développement de la filière batterie à Bécancour se déploie dans une perspective d'acceptabilité sociale.

Dès cette année, la SPIPB procèdera à l'installation d'équipements de mesure de la qualité de l'air ambiant destinés à collecter des données avant la mise en opération de nouvelles usines et ensuite surveiller et comptabiliser, à l'aide de quatre stations, des données sur la qualité de l'air ambiant. Dans un objectif de transparence et pour rassurer le public, les données seront vulgarisées et présentées annuellement à la population. Cette surveillance se fera à perpétuité et pourrait influencer le développement du Parc si toutefois une saturation était décelée.

De plus, la SPIPB a pris l'initiative de développer un plan directeur biophilique, guidant la mise en œuvre du virage vert alliant les aspects naturel et industriel du territoire. Ce plan directeur guidera les entreprises et permettra à la population de profiter d'aménagements qui seront créés à proximité des milieux de vie. L'objectif est de valoriser des espaces en milieu naturel avec une portion en bordure du fleuve Saint-Laurent et de créer des tracés actifs à proximité des lots industriels. La SPIPB mise donc sur la biophilie afin d'offrir un territoire industriel ayant un milieu de travail sain, performant et accueillant.



La SPIPB déploie également une démarche en acceptabilité sociale, au cours de laquelle la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec sera sondée afin de recueillir la position des citoyens quant au développement de la filière batterie à Bécancour. La démarche se déroulant sur la durée du Plan stratégique 2024-2027 outillera la SPIPB pour mieux positionner ses actions et ainsi répondre aux besoins des citoyens en termes de compréhension, d'adhésion ainsi que pour le volet de l'exécution découlant des divers travaux en cours.

Un nouveau cadre législatif pour propulser la SPIPB encore plus loin

Le succès, dans le développement de parcs industriels, passe nécessairement par la faculté d'offrir aux investisseurs des infrastructures de qualité, disposant de capacités importantes. Cette règle générale s'applique évidemment à la SPIPB. La disponibilité et la capacité de nos infrastructures sont sans contredit des facteurs majeurs qui font en sorte qu'à ce jour, cinq projets majeurs de la filière batterie (Ultium CAM, Nemaska Lithium, EcoPro BM, Matériaux Avancés Mirae et Air Liquide) sont en construction et prennent racine à Bécancour, sans compter les nombreuses entreprises qui s'y sont installées depuis sa création en 1968.

Le Parc LaPrade quant à lui, a suscité l'intérêt d'investisseurs désireux de s'y établir depuis plusieurs décennies, mais la contrainte a toujours été l'absence d'infrastructures adéquates pour accueillir d'autres projets d'investissements.

En juillet 2023, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a procédé à l'acquisition du Parc LaPrade. La SPIPB agit à titre de mandataire pour le MEIE depuis. Le projet de loi 87 est nécessaire afin d'inclure cet ajout à la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*. Il vient modifier le territoire de la SPIPB en y incluant le Parc LaPrade. Ce faisant, il pourra être desservi adéquatement en infrastructures, ce qui permettra d'attirer d'autres projets pour améliorer la synergie industrielle déjà présente à Bécancour.



D'une superficie de 11 millions de pieds carrés (102,19 ha), le Parc LaPrade s'intègre parfaitement au périmètre géographique du Parc industriel. Site de l'ancienne usine d'eau lourde LaPrade, les travaux de construction ayant débuté en 1974 se sont arrêtés en 1978 après seulement 35 % de leur réalisation. L'usine a été vendue en 1995 et partiellement démolie en 1998. L'objectif du projet de loi 87 est donc d'ajuster la législation pour intégrer à la SPIPB les terrains industriels lourds qui sont adjacents à son territoire. La Société a les capacités nécessaires au développement et à la mise en valeur de ces espaces pour les intégrer et faire en sorte qu'ils s'imbriquent en cohérence avec la vision et la vocation du Parc.

Alors que la filière batterie prend son envol, le territoire de la SPIPB devient un site des plus convoités par des entreprises à la recherche de terrains à grand gabarit. Le Parc LaPrade, de son côté, offre des terrains industriels de moins grande envergure, complémentaires aux actifs sous gestion et tout à fait compatibles avec le développement d'un écosystème favorisant des projets pour la décarbonation et les technologies vertes.

Le Parc LaPrade, comprend des bâtiments offrant plus de 170 000 pi² d'espaces locatifs. Le site compte déjà quatre entreprises reliées aux technologies vertes qui opèrent et bénéficient d'un potentiel de développement. À l'instar des terrains appartenant déjà à la SPIPB, le Parc LaPrade offre des caractéristiques et des avantages stratégiques pour le développement de projets industriels :

- Un potentiel industriel non utilisé.
- Un sol d'une grande capacité portante.
- Un réseau énergétique fiable et combinant l'électricité et le gaz naturel.
- Une situation géographique enviable.
- Un accès direct aux autoroutes.
- Un accès au transport ferroviaire et à un port en eau profonde à proximité.

Avec ce projet de loi, la SPIPB souhaite aussi acquérir la flexibilité et l'autonomie nécessaires pour la gestion des projets sur son territoire. La SPIPB possède une agilité ainsi qu'une expertise en termes de gestion de projets, ce qui permet de saisir les opportunités se présentant pour la Société ainsi qu'une prise de décision cohérente et en accord avec sa mission. La vélocité de la SPIPB, déjà bien démontrée par les travaux d'infrastructure démarrés en 2023, garantie une prise de décision ainsi qu'une exécution efficaces et durables.

Le projet de loi 87 propose également des ajustements à la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, notamment quant à la composition de son conseil d'administration et aux règles relatives aux conflits d'intérêts et à la délégation de signature. Ces ajustements à la gouvernance de la SPIPB ont pour objectif d'harmoniser son fonctionnement à celui des autres sociétés d'État.

Par mesure de précision des règles de gouvernance, les changements législatifs proposés s'appliqueront également à la Société portuaire du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG). Rappelons qu'en 2020, le gouvernement du Québec est devenu propriétaire des ports de Rimouski, de Matane, de Gaspé et de Gros-Cacouna. La gestion des quatre ports a été confiée à la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, une filiale de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), sous la responsabilité du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

Recommandations de la SPIPB

Tel que précisé précédemment, l'acquisition du site LaPrade est un atout important pour le développement de la SPIPB. Cet ajout au territoire du Parc permettra d'offrir aux investisseurs des infrastructures de qualité avec des capacités à la hauteur des besoins des industries qui s'y établiront.

Certains terrains déjà en zonage industriel lourd et adjacents au territoire de la SPIPB ne sont pas inclus dans la modification du territoire prévue au projet de loi 87. Un territoire limitatif sur le plan législatif peut freiner la SPIPB dans ses opportunités de développement économique et industriel en la privant d'agilité. La possibilité pour la SPIPB de les acquérir sans constamment devoir revenir sur son cadre légal, puis de les développer, serait un avantage significatif pour favoriser l'émergence de projets porteurs et faire le meilleur usage possible du potentiel industriel avec une organisation crédible. Puisque le territoire de la SPIPB sera discontinu, la possibilité de réaliser des projets d'infrastructure en dehors de ce territoire par des organismes publics est essentielle pour créer une connectivité de certains réseaux.

L'ajout d'un droit de préemption sur tout immeuble en faveur de la SPIPB sur son territoire nous apparaît important pour assurer le meilleur usage et l'optimisation du potentiel industriel, dans l'éventualité où la vision d'un propriétaire serait en décalage majeur avec la mission du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

À ce jour, et depuis peu, la SPIPB possède une seule filiale, soit la Société portuaire du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG). Les précisions apportées dans ce projet de loi 87 viennent clarifier certains aspects et seront utiles tant pour la SPIPB que la SPBSG.

Enfin, le projet de loi 87 contient des dispositions de concordance transitoires et finales qui nous apparaissent pertinentes et adéquates.

Annexes

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec 

Entreprises déjà en opération sur le territoire de la SPIPB

Entreprises industrielles	Entreprises de services
Air Liquide	Agnico-Eagle
Alubar Métaux	André Bouvet Ltée
Aluminerie de Bécancour	Béton Bécancour
Arkema Canada inc.	Béton Provincial
Canadoil Forge Ltée	BMI 2000 (Bécancour Métal) inc.
EcoPro BM CA	Castaloo - Logistec
Greentone	Construction Lavigne et Baril
Innomalt	Duratek Équipements inc.
Les industries McAsphalt Limitée (MCA)	Enfouibec
Matériaux Avancés Mirae inc.	E2HS
Moeve	Groupe Desgagnés-Transarctik
Nemaska Lithium inc.	Hydrexcel inc.
Olin Canada ULC	Le Groupe NEAS
Services de Transformation Bécancour inc. (STB)	Les excavations Marchand et Fils, division Bécancour
Silicium Québec SEC	Location d'outils Simplex
TransCanada Énergie Ltée	Métaltek Laser inc.
Ultium CAM	Métaux DMS inc.
Virentia	Multi-Pièces Blanchette inc.
Viterra Canada inc.	N. Simard & frères inc.
	QSL
	Servitank, Filiale du groupe Somavrac
TOTAL : 19 entreprises	TOTAL : 21 entreprises

Présentation des cinq projets actifs reliés à la filière batterie

Les cinq projets majeurs étant actifs sur le territoire de la SPIPB sont :

1- **Ultium CAM** – Partenariat entre Posco Future M et General Motors (GM).

- Elle se spécialise dans les matériaux pour batterie, en se concentrant principalement sur les matériaux actifs de cathode, essentiels pour les batteries au lithium-ion.
- L'entière production sera destinée aux véhicules GM.
- Posco Future M est une entreprise provenant de la Corée du Sud et possède une expertise reconnue dans le domaine de la batterie.
- Investissements de plus de 600 millions.
- Création d'environ 250 emplois.

2- **Nemaska Lithium inc.**

- Elle se spécialise dans la transformation du spodumène de lithium en hydroxyde de lithium. Il s'agira du premier producteur entièrement intégré d'hydroxyde de lithium au Canada.
- La production sera principalement destinée au marché des batteries lithium-ion.
- Investissements de 2 milliards pour la mine Whabouchi et l'usine de Bécancour.
- Plus de 650 millions investis par le gouvernement du Québec, actionnaire de l'entreprise à 50 %.
- Création d'environ 200 emplois pour l'usine de Bécancour et 250 pour la mine de Whabouchi.

3- **EcoPro BM CA**

- Elle se spécialise dans les matériaux pour batterie, principalement sur les matériaux actifs de cathodes pour les batteries au lithium-ion.
- EcoPro est une entreprise provenant de la Corée du Sud et possède une expertise reconnue dans le domaine de la batterie.
- Investissements de 1,2 milliard.
- Création d'environ 345 emplois.

4- Matériaux Avancés Mirae (MR Advanced)

- Elle se spécialise dans le broyage de fines particules de différents matériaux utilisés dans la fabrication de batteries.
- Étant un maillon dans la chaîne d'approvisionnement, l'usine de Bécancour traitera deux types de matériaux, soit l'hydroxyde de lithium et des additifs de matériaux de cathode (ex.: acide borique et hydroxyde de cobalt).
- MR Advanced est une entreprise provenant de la Corée du Sud.
- Investissements de 68 millions.
- Création d'environ 75 emplois.

5- Air Liquide

- Le deuxième site d'Air Liquide sur le territoire de la SPIPB accueillera une usine pour la séparation d'air (oxygène, azote et argon) pouvant desservir les usines à proximité via des canaux souterrains.
- Investissements de 200 millions.
- Création d'environ 10 emplois.

Présentation des trois projets matures (Vale, NMG, Olin)

1- Métaux de base Vale (Vale)

- Elle se spécialise dans le traitement du sulfate de nickel, composante essentielle à la fabrication des batteries au lithium-ion.
- Vale a signé un accord commercial à long terme avec General Motors et s'établira à proximité de l'usine Ultium CAM de Bécancour afin d'assurer l'approvisionnement en nickel. Leur usine de Bécancour sera la plus importante à l'extérieur de la Chine.
- Le nickel de haute pureté proviendra de leurs raffineries de Sudbury, en Ontario, et de Long Harbour, à Terre-Neuve.
- Vale est actuellement en période d'étude d'impacts dans le cadre de l'évaluation environnementale du gouvernement du Québec.
- Création d'environ 50 emplois.

2- Nouveau Monde Graphite (NMG)

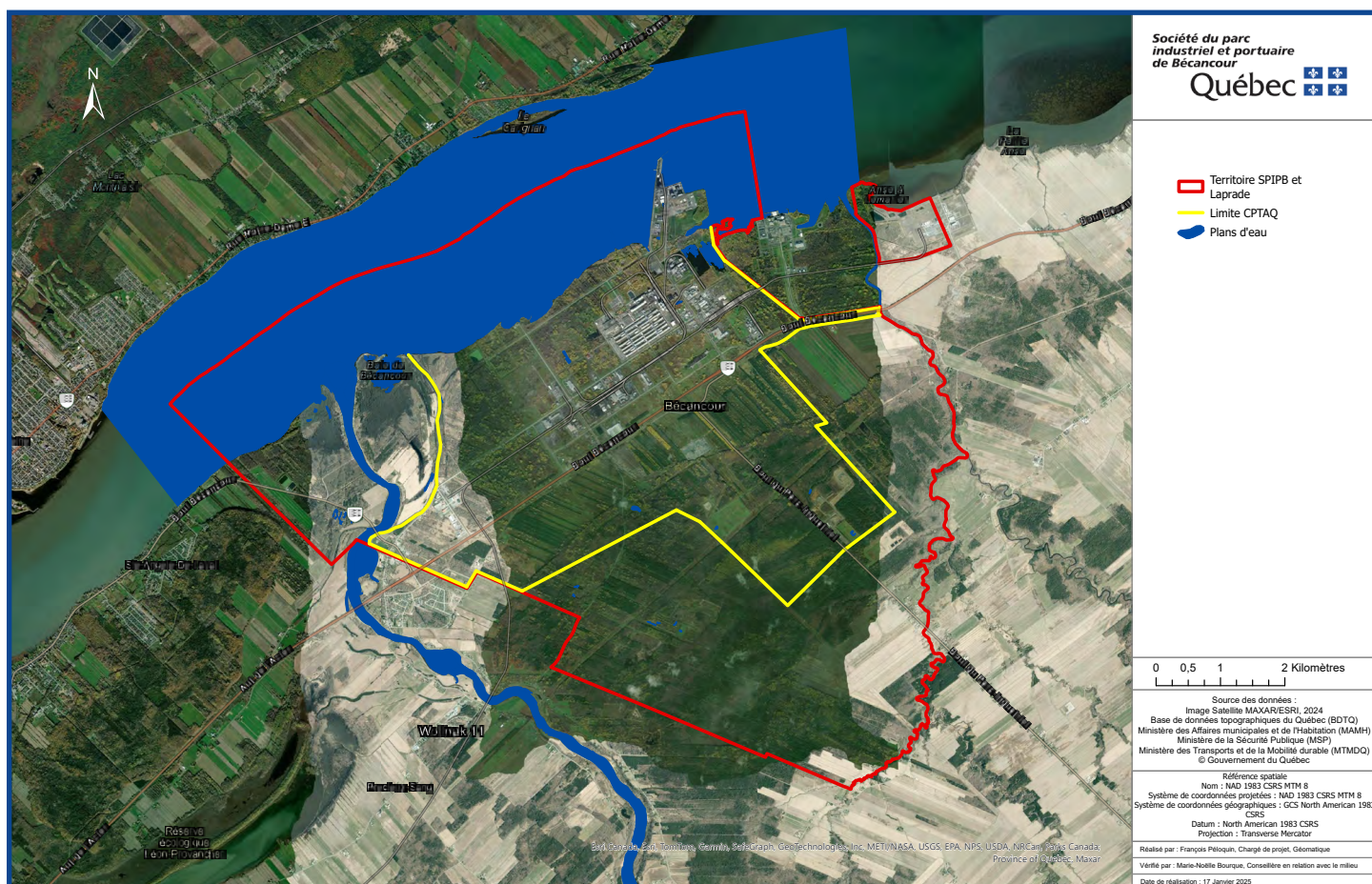
- Elle se spécialise dans la transformation avancée du graphite, élément essentiel pour l'anode, pôle négatif d'une batterie au lithium-ion.
- Le graphite proviendra de leur mine de Matawinie près de Saint-Michel-des-Saints sur la rive-sud de Montréal. L'usine de Bécancour procèdera à la mise en forme, la purification ainsi que l'enrobage.
- Création d'environ 200 emplois.

3- Olin

- L'usine produisant du chlore souhaite moderniser son usine actuelle afin de pouvoir y fabriquer de l'hydroxyde de sodium, un ingrédient de l'hydroxyde de lithium servant à la fabrication de cathodes pour batteries lithium-ion. La modernisation de l'usine pourrait donc amener l'entreprise à devenir un fournisseur des entreprises s'établissant dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.
- Investissements de près de 300 millions.

Cartes du territoire

Carte du territoire futur de la SPIPB



Cartes du territoire

Carte de la zone industrielle actuelle et projetée pour le site du Parc LaPrade

